

N°28

Bulletin municipal 2025



CHARÇHIGNÉ

SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Les commissions communales</i>	4/5
<i>Infos pratiques</i>	6/7
<i>Les services communaux</i>	8 à 16
<i>Tarifs communaux</i>	17 à 19
<i>Finances communales</i>	20/21
<i>Service d'eau</i>	22/23
<i>Les réalisations 2024</i>	24 à 27
<i>Ça s'est passé en 2024</i>	28
<i>Les projets 2025</i>	29/30
<i>Les lotissements</i>	31
<i>Ecole Marlène Jobert</i>	32 à 35
<i>Les commerces à Charchigné</i>	36
<i>Bien vivre ensemble</i>	37/38
<i>Les associations de la commune</i>	39 à 45
<i>Intercommunalité</i>	46 à 51
<i>Autres/ Numéros utiles</i>	52 à 59





Mesdames, Messieurs et chers amis,

L'année 2024 est sur le point de s'achever et déjà 5 ans que vous nous avez accordé votre confiance. Nous avons toujours la même motivation sur notre commune, le même objectif d'améliorer son attractivité, de la dynamiser afin qu'il y fasse bon vivre!

Je pense que nous sommes sur la bonne voie. J'aimerais rappeler aussi que nos commerces, associations et entreprises y contribuent très largement. Ils sont un grand atout pour notre commune.

L'école et le centre de loisirs ont également une importance prépondérante pour la vie communale. L'école maintient ses effectifs et il convient d'y rester particulièrement vigilant.

En parcourant ce bulletin, vous y trouverez tous les travaux effectués sur la commune ainsi que les articles illustrant l'investissement des associations sur l'année 2024.

L'année 2025 sera évidemment marquée par l'aménagement du Bourg, c'est une grosse tâche qui va nous mobiliser pendant plus d'une année étant donné que des travaux en parallèle sont prévus, notamment la déviation LASSAY/ COUTERNE.

Ce projet sera bénéfique pour le bien être et la sécurité de tous ceux qui habitent à Charchigné comme pour ceux qui y passent. C'est une nécessité et un besoin pour la vie, l'attractivité de notre commune.

Ces travaux engendrent un coût onéreux étant donné que toutes les voies d'accès principales vont être réaménagées. Le budget principal de la commune est dans la capacité de supporter cet investissement sans impacter le fonctionnement.

Je remercie les élus précédents pour avoir travaillé en amont sur l'enfouissement des réseaux qui est la base d'un tel aménagement. Les travaux durant plusieurs mois, je vous remercie d'avance pour votre tolérance.

Pour finir, sans eux la commune ne fonctionnerait pas, donc je remercie nos agents communaux pour leur confiance et leur travail fourni.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal et des agents communaux une très belle année 2025, faite de moments de bonheur simple, et que la santé soit aux premières loges pour accomplir vos projets et affronter les difficultés de la vie.

Prenez soin de vous!

Stéphane RIOULT-LERICHE



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES/ PÉRISCOLAIRES/ ANIMATION JEUNESSE

Stéphane RIOULT-LERICHE, Jessica GUÉRAULT,
Clarisse DUTERTRE, David CAPS



COMMISSION AFFAIRES RURALES ET AGRICOLES

Stéphane RIOULT-LERICHE, Didier GÉRAULT,
Mickaël SALLARD, Isabelle BOUSSELET, Olivier
PLET, Alain SOULARD, David CAPS



COMMISSION AFFAIRES URBAINES (URBANISME, BÂTIMENTS COMMUNAUX, COMMERCE, AMÉNAGEMENTS)

Stéphane RIOULT-LERICHE, Alain SOULARD,
Olivier PLET, Mickaël SALLARD, Didier GÉRAULT,
Jessica GUÉRAULT



COMMISSION PAVILLONS LOCATIFS

Stéphane RIOULT-LERICHE, Clarisse DUTERTRE,
Alain SOULARD, Isabelle BOUSSELET, Olivier
PLET, Mickaël SALLARD, Didier GÉRAULT



COMMISSION APPEL D'OFFRES

Stéphane RIOULT-LERICHE, Jessica GUÉRAULT,
Alain SOULARD, Didier GÉRAULT, Mickaël
SALLARD, Olivier PLET



COMMISSION RECRUTEMENT

Stéphane RIOULT-LERICHE, Isabelle BOUSSELET, Jessica GUÉRAULT, Olivier PLET, Alain SOULARD, Clarisse DUTERTRE, Mickaël SALLARD



COMMISSION FINANCES

Stéphane RIOULT-LERICHE, Jessica GUÉRAULT, Didier GÉRAULT, Isabelle BOUSSELET, Clarisse DUTERTRE



COMMISSION AIDE AUX ASSOCIATIONS

Stéphane RIOULT-LERICHE, Olivier PLET, Jessica GUÉRAULT, Didier GÉRAULT, Alain SOULARD



COMMISSION ACTION SOCIALE

Stéphane RIOULT-LERICHE, Andrée RIOULT, Bernard MARTEL, Jessica GUÉRAULT, David CAPS, Marie-Claude BOISNARD



COMMISSION CIMETIÈRE

Stéphane RIOULT-LERICHE, Mickaël SALLARD, Isabelle BOUSSELET, Olivier PLET, David CAPS, Nadine BOUSSELET

LES HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX



LA MAIRIE

Lundi	10H00 - 12H00	14H30 - 17H00
Mardi	10H00 - 12H00	14H30 - 17H00
Jeudi	10H00 - 12H00	14H30 - 17H00
Vendredi	10H00 - 12H00	14H30 - 16H30



ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
-----------------	--------------	---------------

Garderie accueil de loisirs : de 8h à 9h le matin et de 17h à 18h l'après-midi.

Garderie périscolaire : de 8h à 8h50 le matin et les après-midis de 16h30 à 18h.

(A titre exceptionnel, et sur demande datée et signée, la garderie pourra ouvrir dès 7h30 et fermer à 18h30. Prévenir au plus tard la veille au soir avant 16h30 et dès le vendredi pour le lundi).



LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi		14h00 - 15h00
Samedi	11h00 - 12h00	

COORDONNÉES SERVICES COMMUNAUX

LA MAIRIE



02.43.03.95.83



mairie.charchigne@wanadoo.fr

<https://mairiecharchigne.fr>

<https://www.facebook.com/mairiecharchigne/>



LE CENTRE DE LOISIRS



02.43.30.35.78
ou 06.42.49.51.52



centredeloisirs.charchigne@gmail.com

RESTAURANT SCOLAIRE



02.43.30.35.78



LE SERVICE PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ



Depuis mai 2024, la Mairie de Charchigné dispose d'un guichet où elle délivre des cartes d'identité et des passeports, avec ou sans rendez-vous.

76 cartes d'identité et 50 passeports ont ainsi déjà été délivrés. 27 % des demandes concernent des habitants de la commune, les autres demandeurs résident ailleurs en Mayenne ou dans l'Orne.

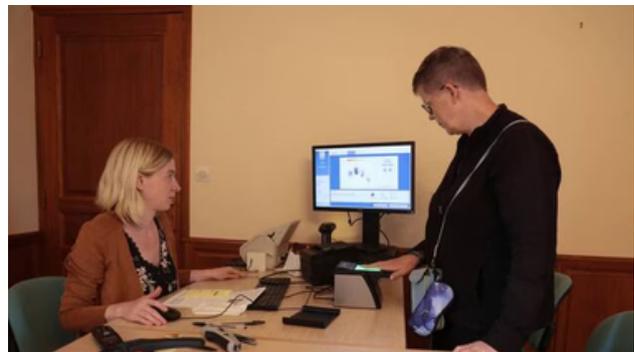
En moyenne, les titres sont traités en 19 jours pour les cartes d'identité et en 33 jours pour les passeports.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>) ou de vous présenter à l'accueil de la Mairie.

Quelques pièces justificatives seront nécessaires à l'instruction de votre dossier :

- une photo d'identité de moins de 6 mois
- le livret de famille ou un acte de naissance pour les premières demandes
- un justificatif de domicile (avis d'imposition, facture EDF ou d'eau) de moins de 3 mois
- un timbre fiscal (pour le passeport uniquement)

Besoin d'un rendez-vous? : vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Mairie (<https://mairiecharchigne.fr>) ou vous présenter à l'accueil.



ETAT-CIVIL

Naissances



**Mariages
/ PACS**

Il n'y a pas eu de mariages en 2024
2 couples se sont pacsés.



Décès

M. Stéphane BAUDOUIN le 13/03
Mme Agnès NEZAN le 04/04



INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de Charchigné? Prenez contact avec la mairie afin d'obtenir le dossier d'inscription.

LE RECENSEMENT CITOYEN

Chaque Français dès 16 ans doit obligatoirement se faire recenser dans la mairie de sa commune afin de pouvoir s'inscrire au permis de conduire, examens etc... Cette démarche donnera lieu ensuite à une convocation à la journée de citoyenneté. Pour effectuer son recensement, le jeune doit se rendre à la Mairie muni d'une pièce d'identité ainsi que de son livret de famille. Une attestation de recensement lui sera remise.

**Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile**

OBJECTIF CITOYEN
www.defense.gouv.fr/DC

Une **attestation** vous sera remise
Le **recensement est obligatoire**, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'**attestation de recensement** est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

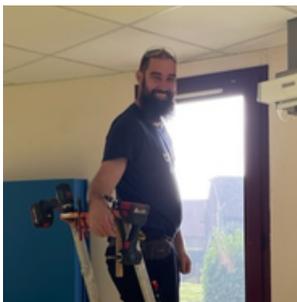
LES AGENTS COMMUNAUX AU 01 JANVIER 2025

LE PERSONNEL COMMUNAL



Hélène LEPÉCULIER
ATSEM à l'école Marlène JOBERT

Anthony BOURGE
Gabriel BELLENGER
Thierry ROYER
services techniques



Noémie JOHAN,
secrétaire de Mairie



Mylène BEAUCÉ,
secrétaire comptable



Mélanie LIVET,
responsable de la cantine
et entretien des locaux
Léonie LEFOULON,
animatrice ALSH et
entretien des locaux



Mélissa MAHOUIN
directrice du centre de loisirs



Départ d'Anaëlle CHEVAUCHER

Nous remercions Anaëlle qui a réalisé un stage de 14 semaines au secrétariat de la Mairie. Elle a ensuite continué sa mission en remplaçant la secrétaire de Mairie Noémie pendant son congé maternité. Anaëlle est à présent secrétaire de Mairie à la Mairie du HORPS

Départ de Mattis HEURTAUX

Nous souhaitons une bonne continuation à Mattis qui a travaillé en tant que saisonnier pendant six mois au service espaces verts de la commune venant en renfort auprès de Gabriel BELLENGER.



Arrivée de Mélanie LIVET

Depuis le 25 octobre 2024, Mélanie a remplacé Amélie au service cantine et animation du centre de loisirs. Mélanie réalise également des missions d'entretien des locaux



Départ d'Amélie BOURGE

Un grand merci à Amélie qui s'est essayé à l'animation au centre de loisirs et à la gestion de la cantine pendant presque un an. Au 1er novembre, elle a choisi de réintégrer l'Ephad dans lequel elle travaillait auparavant.

Arrivée de Thierry ROYER

Le 06 janvier 2025, Thierry est arrivé pour renforcer l'équipe des services techniques. Thierry occupe un poste polyvalent venant en aide aux deux agents techniques en poste



LES STAGIAIRES DE L'ANNÉE



En 2024, les services ont accueilli plusieurs stagiaires. Jason, Simon, Lilloo et Nathan avec Gabriel au service technique. Au secrétariat de Mairie, c'est Emmanuelle qui a été accueillie pour se former au métier de secrétaire de Mairie. Le centre de loisirs a également accueilli plusieurs jeunes en formation (retrouvez les à la page 14). Nous remercions tous les stagiaires pour leur motivation et leur aide.

LES CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Du 15 au 26 juillet, 4 jeunes (Charles BEAULIEU, Nathan CANU, Eloïse GUERAULT et Faustine RIOULT-LERICHE) ont participé aux chantiers argent de poche. Ces chantiers sont réservés aux jeunes entre 16 et 18 ans, ils leur permettent de travailler pour améliorer le cadre de vie des administrés. Cette année, ils ont aidé au tri et ménage de l'école et du centre de loisirs ainsi qu'au déblayage d'un bâtiment communal avant travaux.



EN 2024 AU CENTRE DE LOISIRS

Du 8 au 12 juillet 2024, le centre de loisirs a réalisé un **séjour à Clécy** pour les 8-12 ans. Ce séjour a connu un succès avec ses activités riches et variées.



Un fil rouge « super H'eau » était mis en place.

L'équipe d'animation, composée de 4 membres, a accueilli une moyenne de 30 enfants par jour.

Sur la période d'octobre " la chair de poule" nous sommes allés au **Futuroscope**. Quel succès !!!!! Enfants et animateurs en garderont un sacré souvenir.



LES SORTIES ET ANIMATIONS DE L'ANNÉE 2024

- Pont de la Soulevre
- Château de Mayenne
- Base de loisirs de la Haie Traversaine
- Piscine de Lassay les Châteaux



Je tenais à remercier nos stagiaires de l'année : Manon SALLARD, Julia HOARAU, Louane VESQUE, Cathy BRICARD, Lorenza LAVALEUR.



Ainsi que les animateurs présents sur toutes les périodes de vacances: Suzanne BUSSON, Emma LAMBERT, Kylian FETTAH, Amélie BOURGE.



PROJET TERRE EN FÊTE

Cette année encore nous avons eu l'honneur de participer à un super projet avec **TERRE EN FÊTE**. Nous avons pour mission de réaliser une structure sur le thème des Jeux Olympiques, mais tout en y intégrant le thème de l'agriculture.

Deux planches en bois nous étaient fournies, après, place à notre imagination! Voici le résultat :



Plusieurs oeuvres étaient exposées (Centres de loisirs et écoles des alentours). Nous avons GAGNÉ, whaouuuuuuuuuuuuuuuu !!!! Et hop, en guise de lot, une visite dans une ferme pédagogique au Ham nous attend pour les vacances de février.



Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2025 ainsi que nos meilleurs vœux.

En période scolaire, le centre restera ouvert tous les mercredis et pour les prochaines vacances il ouvrira ses portes en février sur le thème **AU TEMPS DES CHATEAUX FORTS**.

« Nous vous attendons toujours aussi nombreux ».

Pour s'inscrire, contactez :

Mahouin Mélissa, 16 rue des pas à Charchigné.

Tél. : 02-43-30-35-78

Facebook : Accueil De Loisirs Charchigné

Mail : centredeloisirs.charchigne@gmail.com

LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE:

La bibliothèque est fonctionnelle avec les permanences .
Les livres , bandes dessinées, les documents sont renouvelés chaque année avec les achats en librairie et les rotations de la plateforme de Mayenne.

Une animation sur l'hiver avec l'histoire de l'ours a été proposée aux enfants du centre de loisirs et de Charchigné sur le thème Kamishibai. Ils ont fabriqué un tableau.

Annie, une bénévole, a raconté une histoire.

Les horaires restent inchangés

N'hésitez pas à venir .



CENTRE DE LOISIRS ET GARDERIE



LES TARIFS COMMUNAUX

	Tranche1 (quotient de -600 €)	Tranche2 (quotient de 600 à 900 €)	Tranche 3 (quotient + de 900 €)
Tarifs ALSH enfants de la commune ou scolarisé à Charchigné			
Matin	3,34 €	3,39 €	3,45 €
Après-midi	3,73 €	3,79 €	3,84 €
Journée	6,70 €	6,76 €	6,82 €
Semaine (1journée offerte)	26,80 €	27,04 €	27,28 €
Tarifs ALSH enfants hors commune et non scolarisé à Charchigné			
Matin	5,33 €	5,43 €	5,53 €
Après-midi	6,13 €	6,23 €	6,33 €
Journée	8,53 €	8,63 €	8,83 €
Semaine (1journée offerte)	34,12 €	34,52 €	35,32 €
Tarifs garderie ALSH 1/2 heure			
	0,50 €	0,55 €	0,60 €
Tarifs garderie Périscolaire 1/2 heure			
	0,50 €	0,55 €	0,60 €



SALLE DES LOISIRS



LES TARIFS COMMUNEAUX

Tarifs de location de la salle						
	1 jour		2 jours		Jour supp.	
	Habitant Charchigné	Hors commune	Habitant Charchigné	Hors commune	Habitant Charchigné	Hors commune
Petite Salle	32.00 €	64.00 €	37.50 €	75.00 €	6.50 €	13.00 €
Grande salle	74.00 €	148.00 €	90.50 €	181.00 €	17.00 €	34.00 €
Les deux salles	90.00 €	180.00 €	116.00 €	232.00 €	24.50 €	49.00 €
Cuisine	39.00 €	78.00 €	44.50 €	89.00 €	6.00 €	12.00 €
Vin d'honneur ou réunion	137.00€					
Autres charges						
Vaisselle pour 50 personnes	12.00 €					
Frais d'entretien si pas de vaisselle	15.00 €					
Electricité	0.40 €					
Location matériel audiovisuel						
Sonorisation	20.00 €					
Vidéoprojecteur	22.00 €					
Acompte et caution						
Acompte de réservation	40.00 €					
Caution salle	240.00 €					
Caution salle si vidéoprojecteur	300.00 €					
Caution ménage	100.00 €					

Tarifs spéciaux			
	Location de la salle	Placards pour 50	KW consommé
Fromagerie	1/2 tarif	12.00 €	Gratuité
Associations communales	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Ecole	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Réunion intercommunale avec présence de personnes de la commune	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Réception dans le cadre d'une sépulture d'une personne de la commune ou partie en maison de retraite	Gratuité	Gratuité	Gratuité



EAU ET ASSAINISSEMENT



Eau	
Location compteur	75.00 €
Consommation par m ³	0.73 €

Assainissement	
Part fixe	47.00 €
Prix par m ³ consommé	0.60 €

PORTAGE REPAS

Portage de repas à domicile : Nous vous rappelons qu'il existe un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou en difficulté. Ces repas sont préparés par le foyer logement du HORPS. Le prix du repas porté est de 9.50 € pour 2025 (repas + frais annexes). Ces repas sont livrés quotidiennement (du lundi au vendredi hors jours fériés) par un agent communal (ou par un bénévole).



CANTINE



Le repas à la cantine s'élève à 4€, pour les enfants de Charchigné, 5.35€ pour les enfants qui n'habitent pas Charchigné ou qui ne fréquentent pas l'école.

Pour inscrire votre enfant à la cantine veuillez prévenir deux jours avant au 02.43.30.35.78 ou dans la boîte aux lettres de la cantine.

CIMETIÈRE

Concession	
50 ans	94,00 €
30 ans	82,00 €
15 ans	42,00 €



Cavurne	
Achat Cavurne	231,00 €
50 ans	115,00 €
30 ans	59,00 €

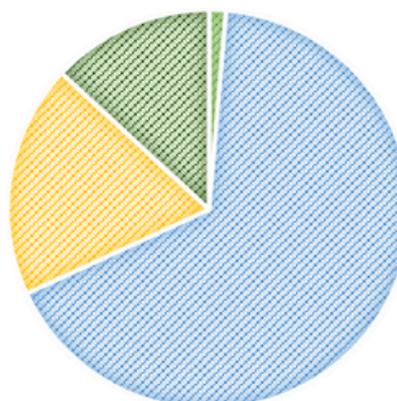
PRINCIPAUX POSTE DE DÉPENSES



Compte administratif 2023			
CANTINE			
Dépenses	55 852,75 €	Nombre de repas enfant	4917
Recettes	22 266,98 €	Nombre de repas adulte	15
Déficit	33 585,77 €	Déficit par repas	6,83 €
Dont charges salariales	23 000 €		
CENTRE DE LOISIRS			
Dépenses	58 699,33 €	Déficit	36 359,43 €
Recettes	22 339,90 €		
DEPENSES SCOLAIRES			
Dépenses	69 767,65 €	EDF	2 250,67 €
Dont charges salariales	61 601,33 €		
REMBOURSEMENT DE LA DETTE : 123 702,73 € (Majoritairement pour le financement des constructions de logements)			
Intérêts	20 486,07 €	Capital	103 216,66 €
ENTRETIEN			
Logements	20 952,92 €	Plantations/fleurissement	5 809,29 €
Matériels	6 217,43 €	Déco Noël / Illuminations	2 144,53 €
Contrat de maintenance	10 995,48 €	Eclairage Public	5 310,46 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ANNÉE 2024

- achat fours
- construction de deux pavillons T4
- achat maison de bourg et d'un étang
- voirie lotissement les chenes verts



PRINCIPALES RECETTES 2023



Revenus locatifs (logements communaux + salle des loisirs)	176 651,77 €
Vente de 3 logements communaux	250 000,00 €
Dotations de l'Etat	9 504,00 €
Contributions directes	486 522,00 €
Excédent reporté	284 073,61 €

	2022	2023	2024
Taxe d'habitation	/	/	12,25%
Taxe foncière Bâti	37,30%	37,30%	37,30%
Taxe foncière non bâti	26,80%	26,80%	26,80%

SUBVENTIONS 2024

Associations communales

Comité des fêtes	3000 €
Club de la détente	1400 €
Association des parents d'élèves école Marlène Jobert	600 €
Gym et remise en forme	600 €
Amicale des chasseurs	400 €
Foyer des jeunes	200 €
Anciens combattants	200 €

Subventions extérieures

ADMR Le Horps	1348 €
Banque alimentaire ASI	389.30 €
CACH (Compagnie des Archers)	100 €
Facteur	50 €
Pompiers de Lassay les Châteaux	50 €
Pompiers de Javron les Chapelles	50 €
Gaule Ribayenne	40 €
Familles rurales	40 €
Ligue contre le cancer	40 €
Les motards ont du cœur	40 €
Les paralysés de France	40 €
Les Restos du Cœur	40 €
UDAF de la Mayenne	30 €

COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le prix du service comprend une partie fixe (ou abonnement) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les consommations sont payables au vu du relevé. Chaque année, en décembre, le Conseil Municipal vote les tarifs pour l'année suivante. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation. Les taxes et redevances sont fixées par les organismes départementaux et l'agence de l'eau.

Depuis 2019, le relevé de compteur s'effectue annuellement en mai/juin pour ensuite déboucher sur une facture annuelle transmise en juillet.



Quelques indicateurs

266 branchements d'eau potable

33.8 kms de canalisation

Volume acheté :
256 382 m³

Volume consommé :
230 438 m³

Rendement : 89.88 %

Prix de l'eau inchangé depuis 2017

Abonnement : 75.00 €

Prix du m³ : 0.73 €

CHARCHIGNE 6 Rue LA BRUYERE 53250 CHARCHIGNE Tel : 034309893		Facture		Année 2019 N° Facture 34 Date Facture 09/06/2019	
Eau - Assainissement Période du 31/10/2018 au 31/05/2019					
Collectivité : COMMUNE DE CHARCHIGNE 6 Rue LA BRUYERE 53250 CHARCHIGNE Tel : 03-43-03-95-83 marie.charchigne@wanadoo.fr			Adresse de facturation : COMMUNE CHARCHIGNE MAIRIE 6 RUE LA BRUYERE 53250 CHARCHIGNE		
Réf. Abonné : 000110458 Abonné : COMMUNE CHARCHIGNE Adresse branchement : 1/1026 6 Rue LA BRUYERE 53250 CHARCHIGNE					
N°Compteur	Date de relève	Ancien Index	Nouvel Index	Compt. Litres	
000000201	31/05/2019	220	229	9	
Détail de facturation	Quantité	Prix Unitaire HT en Euros	Montant HT en Euros	Taux de TVA	
EAU			79,97		
CONSUMATION M3	9	0,73000	6,57	5,5 %	
LOCATION COMPTEUR	1	73,40000	73,40	5,5 %	
REDEVANCES			2,63		
FONDS DEP TRANCHE 1	9	0,29250	2,63	5,5 %	
ASSAINISSEMENT			52,15		
CONSUMATION ASST M3	9	0,60000	5,40	10,0 %	
FORFAIT ASSAINISSEMENT	1	46,75000	46,75	10,0 %	
ORGANISMES PUBLICS			4,05		
REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	9	0,30000	2,70	5,5 %	
REDEVANCE RESEAU DE COLLECTE	9	0,15000	1,35	10,0 %	

Relevé de compteur de l'année précédente

Relevé de compteur effectué l'année N

Consommation et abonnement annuel

Redevance obligatoire du département

Redevance obligatoire de l'agence de l'eau



ZONE DE DISTRIBUTION : CHARCHIGNE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	A Eau de bonne qualité
	B Eau de qualité convenable
	C Eau de qualité insuffisante
	D Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : B	

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : PRISE D'EAU DE ST FRAIMBAULT. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.</p> <p>L'eau produite par la station de Saint Fraimbault fait l'objet d'un traitement complet avec affinage.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (CHARCHIGNE), soit 464 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE CHARCHIGNE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE CHARCHIGNE » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>		<p>Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
NITRATES	A	Bonne qualité
<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L, cette valeur est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes).</p>		<p>Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 22,9 mg/L Valeur maxi : 38 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>		<p>Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 421 Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>
TRIHALOMÉTHANES	A	Bonne qualité
<p>Les trihalométhanes sont des sous-produits issus de la désinfection par action du chlore sur la matière organique. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.</p>		<p>Nombre de prélèvements : 30 Valeur moyenne : 22,4 microgramme/L Valeur maxi : 53 microgramme/L</p>

Quelques conseils

<p>ENTRETIEN</p>	<p>Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.</p>
<p>PLOMB</p>	<p>Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>
<p>SAVEUR-COULEUR</p>	<p>Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.</p>
<p>RÉSEAU PRIVÉ</p>	<p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau peu calcaire
<p>Concentration en calcium et magnésium de l'eau en degré français (°f). Une eau dure (calcaire) est sans risque pour la santé mais est entartrante. Une eau trop douce (sans calcaire) dissout les métaux des canalisations. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 11,1 °f Valeur maxi : 12,1 °f</p>

Pour aller plus loin

	<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>
--	---

Édité le 13/03/2024

UDI 053000380

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Direction de la Santé Publique et Environnementale - pôle eau destinée à la consommation humaine - 17 Bd Gaston Doumergue - 44262 NANTES

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr>

☎ 02 49 10 47 90

ars-pdl-se-edch@ars.sante.fr @

CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS T4

En décembre 2023, les entreprises ont été choisies pour la construction des deux T4 dans le lotissement des chênes verts. En 2024, les deux pavillons, chacun doté de 3 chambres, sont sortis de terre. Le montant des travaux s'est élevé à 477 600.49 €.

Ils devraient être disponibles à la location en mars 2025 pour un loyer de 650 euros.



ACHAT D'UNE MAISON DE BOURG ET D'UN ETANG



La commune est en cours d'acquisition de deux biens appartenant au même propriétaire. Il s'agit d'une maison inachevée située 4 rue du château ainsi que d'un étang à proximité de l'atelier communal. Ces biens représentent un investissement de 135 000 €.



La maison sera réhabilitée en logements locatifs (cf page les projets 2025) et l'étang sera ouvert à la population en tant que zone d'agrément et de promenade.

LES SERVICES TECHNIQUES



De nouveaux parterres ont été créés route du HAM par Gabriel BELLENGER, l'agent technique en charge des espaces verts



Anthony BOURGE, l'agent technique, a réalisé la rénovation du pavillon situé au 13 rue de la bruyère. Des travaux de peinture et de tapisserie ont été réalisés afin de rafraîchir ce logement qui accueillera de nouveaux locataires en février 2025.

Pour mémoire, ce pavillon devait initialement accueillir le projet de MAM (Maison des Assistantes Maternelles) qui, finalement, ne se concrétisera pas suite au désistement de la porteuse de projet.



D'autres champs d'actions de nos agents techniques: changement de la VMC à l'école communale, réalisations d'aires de pique nique (square de la mairie, rue Louis Lehagre), relevé des débits de poteaux incendie, changement de la porte du château d'eau. Afin de permettre aux agents de mener à bien leurs missions, de nouveaux outils ont été achetés.

LES SERVICES TECHNIQUES



ENFANCE / JEUNESSE

Des lits superposés ont été achetés pour le dortoir du centre de loisirs afin d'optimiser l'espace et permettre d'accueillir les enfants à la sieste dans les meilleures conditions pour un montant de 2 230 €.



Le four de la salle des fêtes a été changé: un nouveau four vapeur a été acheté auprès de la société EMB. La cantine a également été équipée d'un four. Ces deux investissements représentent un montant de 9 762 euros.

Aménagement espace cinéraire au cimetière communal

Une stèle a été posée au jardin du souvenir afin de pouvoir y apposer le nom des défunts dont les cendres ont été dispersées. Ces travaux s'élèvent à 1392 €.



LOTISSEMENT LES CHÊNES VERTS



La dernière tranche de viabilisation du lotissement des chênes verts a été entamée avec la réalisation de la voirie et de l'éclairage public réalisés par Chapron et TEM (Territoire Energie Mayenne). Il reste à présent l'étape de l'aménagement paysager. Le coût de ces travaux s'élève à 74 377 € pour la partie voirie de l'entreprise Chapron et 19 155 € pour l'éclairage public.



Comme chaque année, la commission affaires rurales et agricoles a sélectionné des chemins à entretenir. Cette année, ce sont les chemins de la tardivière et de la sablière qui ont été choisis.



LE REPAS DES RETRAITES



CETTE ANNÉE ENCORE LE REPAS DES RETRAITES A CONNU UN GRAND SUCCES AUPRÈS DES AINÉS DE LA COMMUNE: 70 REPAS ONT ÉTÉ SERVIS. CES DERNIERS ONT ÉTÉ CONFECTIONNÉS PAR LE RESTAURANT DE CHARCHIGNÉ, ET SERVI PAR LES ÉLUS.

LE REPAS A ÉTÉ PONCTUÉ D'ANIMATIONS JALLONNANT CE MOMENT CONVIVIAL TOUJOURS APPRÉCIÉ.

TOUT ÉTAIT RÉUNI POUR PASSER UNE AGRÉABLE JOURNÉE.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2024



S'inscrivant dans le programme annuel de réfection de la voirie, en 2025, c'est la route des linières qui sera refaite.

Autre projet: un parking sera réalisé au cimetière communal. Ces travaux devraient être réalisés courant mars.

CHANGEMENT DES CANDÉLABRES RUE DE LA BRUYÈRE

Le syndicat Territoire Energie Mayenne (TEM53) procédera aux remplacements des luminaires rue de la bruyère.



DÉMOLITION MAISON RUE DU CHATEAU

La maison située à l'angle de la rue du château et de la rue de la bruyère va être démolie en ce début d'année 2025. Cette opération permettra d'améliorer la visibilité de ce carrefour.

RÉHABILITATION DE DEUX MAISONS DE BOURG



Le conseil municipal a choisi un architecte, M. MAHARAUX, afin de piloter un projet de réhabilitation de deux maisons de bourg. Les deux maisons situées aux 1 rue de la bruyère et 4 rue du château seront entièrement rénovées et réhabilitées en cinq logements locatifs.



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

LES PROJETS 2025

Ce projet est le grand projet de ce mandat 2020/2026: il s'agit du réaménagement du centre bourg. C'est le bureau d'étude Plaine Etude qui a été choisi pour être le maître d'oeuvre de cet ambitieux projet. Plaine Etude a déjà mené à bien de nombreux projets de ce type, notamment à Lassay les Châteaux, nous pouvons donc faire confiance à leurs compétences et expérience. Une réunion publique s'est déroulée le lundi 14 octobre afin de présenter à la population les aménagements envisagés. Suite à cette réunion, les élus du conseil municipal se sont réunis à nouveau pour affiner le projet en tenant compte des remarques des administrés.

Le conseil municipal du 16 décembre a validé le choix des entreprises qui réaliseront les travaux. il s'agira des entreprises STPO, traçage service, leroy paysages et au coeur des jardins. Le montant de ces travaux s'élèvera à 1 368 477.72 €. La Mairie a validé deux subventions à l'heure du bouclage de ce bulletin: 48 728.35 € (DETR) et 18 600 € (département). Deux autres dossiers vont être déposés auprès de la Région et de l'agence de l'eau. Le chantier débutera courant février et se déroulera sur un an/ un an et demi.



REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG 2025



PROJECTION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE



LE VALLON DORÉ



LES CHÊNES VERTS



LES PARCELLES DISPONIBLES

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

Cette année, les élèves sont répartis en deux classes :

- Marion Malplanche est l'enseignante de la classe des maternelles-CP. Hélène Le Péculier est ATSEM.
- Isabelle Charon est l'enseignante des CP-CE1.
- Marine Boutin est l'enseignante de la classe de CE-CM et occupe le poste de directrice.

L'école accueille trois AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) : Elodie Corbière, Patricia Ray et Félicia Goupy.

LA SORTIE AU CINÉMA

Les CE/CM sont allés au cinéma admirer le film d'animation "La fameuse invasion des ours de Sicile"



LES PROJETS ARTISTIQUES AVEC LE CONSERVATOIRE DE MAYENNE

Depuis trois ans, tous les élèves de l'école participent chaque année à un projet artistique avec le Conservatoire de Mayenne:

- le projet DANSE en 2022/2023
- le projet CHANT en 2023/2024
- le projet MUSIQUE en 2024/2025



LE RALLYE-ANGLAIS

Le **rallye-anglais** est organisé au collège de Lassay les Châteaux avec l'école du Ribay, de Lassay, les 6èmes et les 4èmes du collège. M.TOUPIN, le professeur d'anglais du collège Victor Hugo de Lassay, est l'organisateur de cet événement.



LE PROJET VÉLO EN LIEN AVEC LES JO 2024

Sur la cour de récréation et sur les routes du Nord-Mayenne, les élèves ont pédalé avec sérieux et courage. Deux voyages à vélo jusqu'à Javron ont eu lieu pour obtenir l'attestation du "Savoir Rouler à Vélo". La dernière sortie à Javron faisait partie du dispositif "A vélo vers les jeux". Sur chacune des 29 communes-étapes identifiées, les écoles se transmettaient un témoin sous forme de fanion. Ce dispositif "A vélo vers les jeux" concernait 86 écoles à travers toute la Mayenne et 2600 élèves de CM1-CM2. Les élèves de Charchigné ont été accueillis par les applaudissements des autres élèves et ont pu participer à des ateliers sportifs.



PLOUGASNOU (BRETAGNE)

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont découvert la Bretagne, à Plougasnou, du 8 au 12 avril 2024! Durant ces cinq journées, les enfants ont réalisé de nombreuses activités: deux pêches à pied, une pêche à la balancine, des balades sur la pointe de Primel, une observation ornithologique, une balade à bateau (la Prame), un spectacle breton, l'étude des marées et une lecture de paysages.

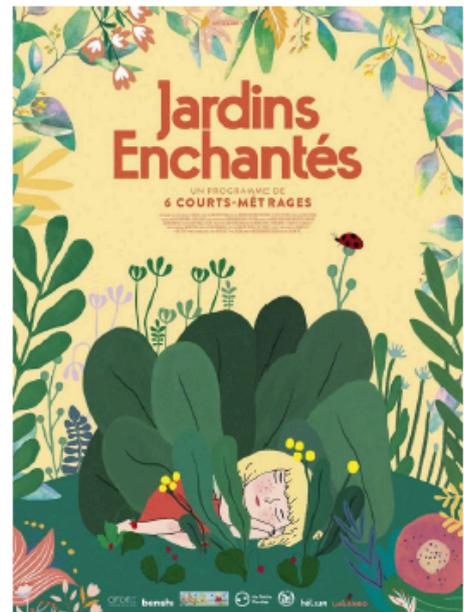
Des souvenirs pour toute la vie!



LA CLASSE MATERNELLES - CP

Sorties au cinéma :

Les élèves de la classe des maternelles - CP sont allés à deux séances de cinéma. Ils sont allés au cinéma de Mayenne en car.



Intervention d'une musicienne du Conservatoire de Mayenne :

Les élèves ont bénéficié d'une initiation à la musique et au chant avec une musicienne du conservatoire de Mayenne. Cette expérience a permis, lors de plusieurs séances, l'initiation à des instruments recyclés et fabriqués à partir de déchets. Les enfants ont pu également s'initier au chant.

La sortie scolaire :

Les classes des maternelles et la classe des CP et CE1 sont allées en sortie scolaire. Les élèves sont allés à la ferme pédagogique à Ernée La Gasselinais. Ils ont pu participer à des ateliers pédagogiques avec les professionnels de la ferme pédagogique sur les thèmes du lait et du soin des animaux. Des parents d'élèves ont accompagné la classe lors de cette sortie scolaire.

Le prix des Incorruptibles année scolaire 2023-2024 :

Les élèves de maternelles ont participé au prix des Incorruptibles. C'est le premier prix littéraire décerné par des jeunes lecteurs. Pour cela, de nombreux livres ont été étudiés en classe. Les élèves ont ensuite pu voter pour leur livre préféré dans la classe.

**Les jardinières de l'école :**

Les élèves se sont initiés au jardinage avec la plantation de plantes aromatiques. Les grands et les petits s'occupent des plantes en autonomie.

Rencontre avec un animateur de l'OCCE :

Les élèves de la classe des maternelles ont pu travailler lors de 4 séances avec un animateur de l'office central de la coopération à l'école, l'OCCE. Le thème était celui des saisons et du land art.

LE RESTAURANT AU P'TIT CHARCHIGNÉ



Un grand merci pour cette année qui s'achève parmi vous !
Merci à tous !

Merci encore pour votre confiance, votre fidélité et de me faire partager avec vous de si beaux moments.

J'ai beaucoup appris depuis mon arrivée et je continuerai à vous servir pour régaler vos papilles !

C'est avec plein de projets et d'impatience que je me dirige vers cette année 2025 !

Bonne année et surtout bonne santé à tous.

Lise ROULLIER
Ouvert du lundi au vendredi midi

1 rue du château 53250 Charchigné
Facebook : Au P'tit Charchigné
Mail : auptitcharchigne@gmail.com
Tel : 02.43.11.38.58

LA BOULANGERIE : LE PANIER DE FLO

C'est avec plaisir que nous entamons notre cinquième année parmi vous. Nous avons toujours plaisir à élaborer de nouvelles recettes pour vous régaler. En 2024, nous avons lancé la Charchignéenne (brioche caramel et chocolat) puis le Paris Charchigné (biscuit pâte à choux, croustillant, ganache chocolat et mousseline pralinée). Depuis peu, nous faisons de la brioche feuilletée et pour les fêtes, nous avons élaboré la brioche au boudin noir. Cette année, nous avons également reçu le trophée des créations reprises 2024 (prix local) décerné par le crédit agricole. Nous avons aussi lancé le "mojito" mousse citron vert chantilly menthe

D'autres projets sont en cours pour 2025.

Merci à vous pour votre confiance et votre fidélité.

Florence et Laurent



6 rue des Pas 53250 Charchigné
Facebook : @lepanierdeflo53
Mail : lepanierdeflo53@gmail.com
Tel : 02.43.08.86.83

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE, PETIT RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR AFIN D'ANTICIPER LES PROBLÈMES DE VOISINAGE



Travaux de Bricolage

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses etc... ne peuvent être effectués que

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nuisances sonores (aboiements de chiens notamment)

Les propriétaires d'animaux, particulièrement de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les conditions de détention et la localisation du lieu d'attache doivent donc être adaptées afin de répondre à la réglementation. Une amende peut être encourue.

Entretien et sécurité sur les trottoirs

L'entretien des trottoirs en cas de neige ou de verglas incombe à l'occupant de l'habitation bordée par ce même trottoir. Il en va de même pour le désherbage du trottoir au pied des murs de votre habitation.

Entretien des haies sur le domaine public

Les haies des riverains ne doivent pas dépasser sur le domaine public et gêner le passage des piétons sur le trottoir. Une taille régulière est obligatoire dès qu'il y a empiétement sur le domaine public.

Feux de végétaux

Le brulage à l'air libre de déchets verts (ou d'ordures ménagères) est interdit en vertu de la circulaire préfectorale n°2014-03-DRLP-11 et de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Le non respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant s'élever à 450 €. Les exploitations agricoles bénéficient d'un assouplissement à ce sujet, néanmoins le brulage des déchets verts dits agricoles (élagage des haies, arbres fruitiers ou autres végétaux) doit être limité au maximum.



Vitesse excessive au sein des lotissements

Les zones pavillonnaires des lotissements sont le lieu d'habitation de nombreuses familles avec des enfants. Ainsi, chaque automobiliste doit respecter la vitesse autorisée en agglomération qui est de 50km/h. Le non-respect de cette législation entrainera une verbalisation des forces de l'ordre : En ville, l'excès de vitesse inférieur à 20km/h est sanctionné par une contravention de 4ème classe (amende forfaitaire : 135 € ; amende minorée : 90 € ; amende majorée : 375 €) et par le retrait d'un point sur le permis de conduire. La sécurité d'autrui est l'affaire de l'ensemble des usagers de la route.

Dépôts sauvages d'ordures aux abords des conteneurs semi-enterrés

Il est constaté régulièrement des dépôts sauvages d'ordures de tout type à côté des conteneurs semi-enterrés et des bornes de tri. Nous vous rappelons que l'accès aux conteneurs de déchets ménagers est accessible grâce à un badge fourni par Mayenne Communauté, notre communauté de communes. Ce badge peut être retiré en Mairie pour plus de praticité. Dans le cas où les conteneurs seraient hors service ou pleins n'hésitez pas à en faire part en Mairie afin que le problème soit solutionné le plus rapidement possible. Pour tous dépôts sauvages vous vous exposez à une amende de la part de Mayenne Communauté d'un montant de 135€.

CALENDRIER DE NETTOYAGE DE LA VOIRIE DANS LE BOURG



Mardi 15 juillet
Mardi 09 septembre
Mardi 07 octobre
Mercredi 12 novembre
Lundi 01 décembre

Mardi 21 janvier
Mardi 11 février
Lundi 03 mars
Mardi 01 avril
Mardi 13 mai
Mercredi 11 juin



CLUB DE LA DÉTENTE DE CHARCHIGNÉ

Depuis plus de 45 ans, le Club des Aînés Ruraux, maintenant renommé le Club de la Détente, existe. Deux membres du bureau, pour des raisons personnelles et légitimes ont décidé de ne plus prendre part à un nouveau mandat de trois ans. Afin que le Club puisse continuer de fonctionner, il était impératif de persuader quelques adhérents de venir nous aider, nous apporter de nouvelles idées et surtout pérenniser notre association. Cette démarche nous a permis de recruter trois personnes que nous remercions chaleureusement. Il est important de maintenir des moments réels de partage, des relations chaleureuses et de convivialité dans la bonne humeur, pour apporter à tous un peu de joie.

Les activités du Club en 2024:

- Belote, pétanque et jeux de société tous les jeudis après-midis.
- Participation aux activités culturelles et festives du Territoire.
- Cinéma à Mayenne.
- 2 concours de belote du Club.
- Anniversaire des adhérents tous les deux mois.
- Sorties pédestres du Club et du Territoire.
- Barbecue du Club.
- Sortie bowling à Laval.
- Spectacle à Mayenne (fédération).
- Repas « pot-au-feu »
- Loto gratuit du Club réservé aux adhérents.
- Repas de Noël animé.

Toute l'équipe du bureau vous souhaite une bonne santé ainsi qu'une bonne année 2025.

Un calendrier sera distribué aux adhérents lors de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2025.

Madame, Monsieur, nous avons besoin de vous, n'hésitez pas à intégrer notre Club, vous serez les bienvenus et nous seront à l'écoute de vos idées et propositions, ce n'est que de cette façon que nous allons pouvoir avancer et exister.

Vous pouvez y adhérer en contactant une personne du Bureau ci-dessous.



Composition du Bureau : Président : M. Michel JOUSSE, Vice-Président : M. Germain TRIGUEL, Secrétaire : M. Gervais BOISTIÈRE, Trésorière : Mme Marie-Thérèse BARBIER, Membre : M. Etienne BOISMAL.



GYM ET REMISE EN FORME

En 2024/2025, les cours de Gym ont repris le 4 septembre. L'an prochain nous les reprendrons un peu plus tard car beaucoup sont encore en vacances ou partent en septembre .

L'an dernier nous étions 16 inscrits. Cette année nous sommes 20: 13 Charchigné, 1 Javron Les Chapelles, 2 Lassay Les Châteaux, 1 Le Ribay et 3 Le Horps.

Cet effectif croissant nous permet d'envisager les années futures avec davantage de sérénité pour la pérennité du club et aussi de pouvoir garder un prix très attractif pour tous. Il crée également une dynamique supplémentaire et une plus grande motivation pour tout notre groupe.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue et tous mes remerciements aux nouvelles et nouveaux inscrits car désormais deux hommes se sont inscrits à ces cours. Je remercie aussi l'ensemble des participantes et participants de leur assiduité.

Le tarif de la cotisation pour cette année est de 70€ pour les habitants de Charchigné et 75€ pour les hors commune.

Toutes les personnes intéressées peuvent venir voir ou participer à un cours gratuitement, puis s'inscrire par la suite. Les inscriptions se font même en cours d'année avec un tarif dégressif suivant la période d'inscription. N'hésitez pas à vous informer près d'un membre que vous connaissez.

Ces cours ont lieu les mercredis de 9h30 à 10h30 hors vacances scolaires. Ils sont assurés pour la 4ème année consécutive par Marlène, en tant que prestataire de service et non plus par l'affiliation à la fédération .

Je la remercie au nom de notre groupe pour tout son dynamisme, son énergie et ses nouveautés apportés.

Merci également à notre conseil municipal pour la subvention qu'il nous alloue.

En ce début d'année , je vous souhaite une très bonne année 2025 à tous .

Le Président : L. JEUSSE



AMICALE DES CHASSEURS DE CHARCHIGNÉ

Pour la saison 2024-2025, la société de chasse compte 14 membres.

Nous avons reçu la subvention de la commune, et nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité ainsi que les propriétaires qui mettent leurs terres à notre disposition.

La sécurité demeure notre priorité. Des panneaux signalétiques sont installés pour vous informer des zones de chasse lors des battues aux gros gibiers. N'hésitez pas à vous signaler !

Cette année, la chasse au lièvre est suspendue dans notre secteur afin de permettre l'accroissement de leur population. En revanche, les renards et les chevreuils sont abondants, tout comme les sangliers qui causent des dégâts aux semis, récoltes et prairies.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2025.

Le bureau





Le bureau et les membres bénévoles

du Comité des Fêtes vous souhaitent

BONNE ANNEE 2025

Pour l'année qui vient de se terminer, je tiens à remercier tous les membres et bénévoles qui ont œuvré à la bonne marche de nos animations, et qui me soutiennent malgré les difficultés rencontrées.

**Rendez-vous à l'Assemblée Générale
Le vendredi 24 Janvier 2025 à 20h à la salle de loisirs de Charchigné**

Nos remerciements : à Stéphane, (notre Maire), à ses conseillers (pour l'aide financière, matérielle et humaine), à Anthony et Gabriel.

Sans vous, les bénévoles, rien ne serait possible

Cette année a commencé par notre traditionnel loto. Nos animateurs Olivier et Sébastien ont veillé au bon déroulement de cette soirée.

« Les Motards ont du Cœur » ont fait une petite halte chez nous, le 23 juin
Notre vide-greniers a rencontré, une nouvelle fois, un très grand succès.



Sans oublier le bal et le feu d'artifice du samedi soir.

La partie restauration du dimanche a été assurée par Le Panier de Flo (Laurent et Florence) et Au P'tit Charchigné (Lise) Merci à vous

Prochains rendez-vous **2025** :

Loto : **samedi 1^{er} Mars**

Bal et Fête, vide-greniers : **23, 24 Août**

Et des nouveautés : dates à venir

Elisabeth Guilmard – Présidente

CF.charchigne53@orange.fr

APE : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Charchigné a pour mission de récolter des fonds au profit des enfants de l'école.

Le bureau sortant, composé de Fabien BOISNARD (Président), Mélissa MOISSON (Secrétaire), Clarisse DUTERTRE (Trésorière), Marion JOUATHEL (Trésorière adjointe), Émilie FLANEAU (Secrétaire adjointe) et Déborah CALAIS, passe le relais cette année.

Le **nouveau bureau** se compose désormais de :

- Aurélie COLIN (Présidente),
- Juliette MARTIN (Vice-présidente),
- Élodie TASSIN (Trésorière),
- Anthony RIPAULT (Vice-trésorier),
- Morgan TASSIN (Secrétaire).

Nous aurons à cœur de poursuivre les actions menées au service des enfants.

Rétrospective 2023/2024:

L'association a organisé de nombreuses actions au cours de l'année scolaire 2023/2024 :

- Une première vente de gâteaux Bijou en septembre ;
- Les chocolats de Noël et les sapins en décembre ;
- Une soirée Tartiflette le 27 janvier 2024, qui a rencontré un réel succès ;
- Une nouvelle vente de gâteaux Bijou au printemps ;
- Et enfin, la fête de l'école, organisée le dimanche 23 juin 2024.

Grâce à votre soutien, les fonds récoltés ont permis de financer :

- L'**abonnement à la bibliothèque et l'achat de nouveaux livres** pour l'école ;
- La **classe de mer** des élèves de CE/CM ;
- La **journée à la ferme pédagogique** pour les Maternelles et les CP/CE1.

APE : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous remercions chaleureusement tous les parents, bénévoles et partenaires qui ont contribué à ces réussites, et nous vous donnons rendez-vous pour les projets de l'année à venir !

Actions et idées prévues pour 2025:

- Vente de **gâteaux Bijou** au mois de janvier et juin.
- **Soirée de l'école** à la salle des fêtes au mois de mars.
- **Vente de saucisson/fromage** pendant le mois d'avril.
- **Fête de l'école** vendredi 13 juin 2025

Nous contacter :

apemarlenejobert@gmail.com

Boîte à lettres au portail de l'école

Nouvelle page Facebook:



**Ape Marlène Jobert
Charchigné**

Le bureau de l'Association des Parents d'Élèves de Charchigné

AMICALE DES A.C.P. AFRIQUE DU NORD

Notre amicale, malgré son petit nombre, essaie de faire au mieux les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Nous avons également une pensée le 5 décembre pour nos camarades morts en Afrique du Nord.

Cette année, notre trésorier, Roger BORDELET, a donné sa démission vu son grand âge. C'est Marie-Thérèse THUAULT qui a été élue.

Nous avons eu la joie de pouvoir faire décorer M. André THUAULT. Il lui a été remis le "Diplôme et Médaille" pour plus de 20 ans de portedrapeau.

Nous lui présentons nos félicitations et souhaitons qu'il puisse assurer longtemps cette fonction.

Bonne année à toutes et à tous,

Le Président,
Gilbert LEPLARD



SERVICE DÉCHETS



MÉMO pour vos déchets DE FÊTES

À TRIER

TOUS LES PAPIERS, EMBALLAGES EN PLASTIQUE, CARTON ET MÉTAL



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



CONTENEUR TEXTILE

TOUS LES VÊTEMENTS, SACS ET CHAUSSURES, MÊME ABÎMÉS, EN SACS FERMÉS (30L).



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



À LA DÉCHETTERIE

PILES, AMPOULES, HUILES, DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, PRODUITS PHYTOSANITAIRES, BOIS, CARTONS BRUNS, FERRAILLE, OBJETS RÉEMPLOYABLES...

AU COMPOST

ÉPLUCHURES, LÉGUMES, FRUITS (MÊME LES AGRUMES), COQUILLES D'ŒUFS ÉCRASÉES, FILTRES À CAFÉS, SACHETS DE THÉ, MOUCHOIRS EN PAPIER, FLEURS FANÉES...



Le service déchets vous répond
www.mayennecommunaute.fr | 02 43 30 21 34
dechets@mayennecommunaute.fr

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

Ou trouvez votre réponse sur le Guide du tri



TOUS

vos emballages & vos papiers

SE TRIENT



dans les conteneurs aux consignes jaunes

C'est un emballage ou un papier ?

Dans le bac de tri !

Tous les emballages se trient mais pas les objets, produits d'hygiène ou la vaisselle. Ce ne sont pas des emballages.



MAYENNE COMMUNAUTÉ

DÉCHETERIES

Horaires déchetterie 1er trimestre 2024					
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	Saint Fraimbault de Prière	le Ribay	Lassay-Les-Châteaux
lundi	9h30-11h45 13h30 - 17h00	9h30-11h45 13h30 - 17h00		9h30-11h45	13h30 - 17h00
mardi		9h30-11h45 13h30 - 17h00	9h30-11h45 13h30 - 15h30		
mercredi	9h30-11h45 13h30 - 17h00	9h30-11h45 13h30 - 17h00		13h30 - 17h00	9h30-11h45
jeudi		9h30-11h45 13h30 - 17h00	9h30-11h45 13h30 - 15h30		
vendredi		9h30-11h45 13h30 - 17h00	9h30-11h45 13h30 - 15h30		9h30-11h45 13h30 - 17h00
samedi	9h30-11h45 13h30 - 17h00	9h30-11h45 13h30 - 17h00	13h30 - 15h30	9h30-11h45	9h30-11h45 13h30 - 17h00

SERVICE URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, les habitants de Mayenne Communauté peuvent déposer en ligne leurs autorisations d'urbanismes (permis de construire, autorisation de travaux etc..).

Pour ce faire il suffit d'aller sur le site de Mayenne Communauté dans la rubrique "urbanisme" et de cliquer sur le lien prévu à cet effet.

Il est toujours possible de les déposer en papier en mairie.



RELAIS PETITE ENFANCE

- Pour les parents :
 - Situé dans les locaux de France services à Lassay les Châteaux et à la maison de la petite enfance à Mayenne, le relais petite enfance vous informe sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire de Mayenne Communauté :
 - Listes des disponibilités des assistantes maternelles agréées
 - Maisons d'Assistants Maternelles (MAM)
 - Crèche
 - Halte-garderie
 - Micro-crèche
 - Gardes d'enfants à domicile

Et si votre choix s'oriente vers une assistante maternelle, il vous renseigne sur les modalités d'emploi:

- Comment faire un contrat de travail ?
- Quels sont mes droits et devoirs en tant qu'employeurs ?
- De quelles aides puis-je disposer (prestations CAF et MSA) ?
- Quelles démarches administratives dois-je accomplir (bulletins de salaire) ?
-

- Pour les professionnel(le)s de la petite enfance :

Le relais petite enfance accompagne les assistantes maternelles et garde d'enfants à domicile dans leur profession.

En 2023, il a organisé 21 temps de rencontre à destination des assistantes maternelles, des gardes d'enfants à domicile et des enfants qu'elles accueillent, dans la salle communale de Charchigné. Service itinérant, il intervient également dans 11 autres communes de Mayenne Communauté (Montreuil-Poulay, Lassay les Châteaux, ...). Ces temps offre un espace collectif où les tout-petits peuvent se rencontrer et s'éveiller en toute sécurité sous le regard bienveillant de leur assistante maternelle. Et ces moments sont également pour les professionnelles de la petite enfance, des lieux ressources où elles peuvent partager leurs expériences professionnelles et échanger sur leurs pratiques professionnelles.

15 assistantes maternelles différentes de Charchigné et des communes aux alentours (Lassay les Châteaux, Montreuil-Poulay, Champéon, ...) et 47 enfants ont pu participer à ces temps forts. Pour contribuer à leur professionnalisation, le relais petite enfance organise également des modules de formation continue à proximité de leur domicile : une manière d'interroger, d'enrichir et de consolider leurs pratiques professionnelles. Des soirées d'échanges sont également mises en place pour les informer, parler de leurs difficultés et rompre l'isolement professionnel. Le relais petite enfance délivre également une information générale sur l'ensemble des métiers de la petite enfance :

- Educateur de jeunes enfants
- Assistante maternelle
- Infirmière-puéricultrice
- CAP accompagnement éducatif petite enfance
- Auxiliaire de puériculture

A Lassay-les-Châteaux

France services
15 Grande rue
09.67.26.55.00
Information sur rendez-vous
Lundi et mercredi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h

A Mayenne

Maison de la petite enfance
36 rue de la Madeleine
02.43.30.30.03
Information sur rendez-vous
Lundi et vendredi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00

@ : relaispetiteenfance@mayennecommunaute.fr



Les assistantes maternelle de la commune :

GILOT Stéphanie : 02.43.03.95.50

LECOMTE Cécile : 02.43.00.74.65

SPISSU Valérie : 02.43.03.50.22

LE PÔLE CULTURE/ JEUNESSE DE LASSAY



Un nouvel équipement transversal jeunesse et culture s'installe à Lassay les Châteaux. Il va regrouper:

- la médiathèque de Lassay les Châteaux, composante d'un réseau lecture intercommunal de 18 bibliothèques.
- le site d'enseignement artistique de Lassay les Châteaux, composante d'un conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et théâtre, classé par l'Etat.
- L'espace jeunes, composante du service jeunesse intercommunal. Depuis le printemps dernier, les travaux ont commencé avec l'élévation des murs. Cat hiver, le bâtiment s'habillera de son ossature bois et de ses menuiseries extérieures. L'ouverture est prévue fin 2025. Le cabinet d'architecture ABMP a pensé le bâtiment dans une démarche environnemental forte avec des matériaux locaux, du bois issu de forêt française, une toiture végétalisée, des panneaux photovoltaïques et de la lumière naturelle qui traversent les différents espaces.

Tout au long de la construction, des chantiers participatifs seront proposés aux habitants pour participer à l'évolution de l'oeuvre avec des ateliers créatifs comme la sérigraphie, la création d'objets graphiques ou encore des ateliers manuels comme la travail du bois



L'IMPORTANCE DES HAIES BOCAGÈRES

Les haies bocagères – Un milieu indispensable pour l'Homme Milieu de vie pour la faune et la flore, stockage carbone (lutte contre le changement climatique), frein aux ruissellements, infiltration de l'eau, résilience des sols, lutte contre les inondations...etc. Tant de services rendus par l'Arbre pour l'Homme, et pourtant, le bocage ne cesse de régresser et d'être perçu comme une contrainte.

Qui est concerné ? Exploitants agricoles, particuliers, élus... Tous les citoyens sont concernés de près ou de loin par le bocage.

Plusieurs réglementations existent autour de l'Arbre et la haie. Afin de répondre au mieux aux enjeux du territoire, Mayenne Communauté a répertorié l'ensemble des haies du territoire dans son Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (soit 100% du linéaire). Une Déclaration Préalable (formalité administrative) est donc obligatoire pour l'abattage de haies et arbres protégés ou situés en secteur protégé (abord d'un monument historique ou secteur patrimonial remarquable). Ce règlement s'applique de la même façon pour tous les citoyens, il indique de manière générale que :

- De manière générale, l'ensemble des haies du territoire de Mayenne Communauté sont protégées.
- L'entretien et/ou la valorisation de celles-ci est possible en restant raisonné.
- Tout arrachage doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable au titre de l'urbanisme (accompagnement du technicien bocage).
- Si la destruction est autorisée, la compensation doit être au moins d'un linéaire équivalent et composé d'essences locales.

A noter : Chaque projet est différent et chaque compensation est prise au cas par cas. Quand on parle de modification du paysage et d'impact environnemental, le maximum d'éléments doit être pris en compte lors de l'échange avec le technicien pour concilier au mieux les différents enjeux.

Je me pose des questions. Qui peut m'aider ?

Le technicien bocage de Mayenne Communauté est là pour vous accompagner administrativement, répondre à vos interrogations et vous conseiller sur la plantation, l'entretien ou encore la valorisation du bocage.

ATTENTION ! Plusieurs réglementations s'appliquent aux arbres et à la haie (Politique Agricole Commune, réglementation des Espèces Protégées...etc.).

Ayons les bons réflexes, demandons conseils avant d'intervenir.

Contact utile !

Quentin Crétois - Technicien Bocage

06 84 71 93 22

quentin.cretois@mayennecommunaute.fr





LA FLECHE CHAPELLOISE

Les archers du club de tir à l'arc vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2025

Le club CACH a déménagé et changé de nom, il s'appelle
désormais **La Flèche Chapelloise**.

Nous avons, en cette année 2024, été sollicités pour des initiations, au centre de loisirs de Charchigné, à la MFR de Pré en Pail, au Bois Thibault, à la journée spéciale jeux olympiques à Marcillé la Ville, ainsi que le concours « tir au boudin » à Mortagne. Pour 2025, plusieurs dates sont prévues, pour faire découvrir le tir à l'arc loisirs, ainsi que le tag archery, des concours sont proposés par d'autres clubs pour nos archers.



Un nouveau jeu : le Tag Archery.

Une autre façon de passer un bon moment, développer l'esprit d'équipe, qui apporte des fous rires et sensations fortes.

En salle, sur terrain de foot, sur n'importe quel terrain...

Chez vous, chez nous...

Entre copains, collègues de travail, famille, sportifs, voisins, ...

Centre de loisirs, foyer des jeunes...

Anniversaire, cousinade, séminaires, olympiades, EVG, EVF, etc...

Renseignements, tarifs et réservations pour le tag

Elisabeth Guilnard - Présidente

Mail : la_flechechapelloise53440@orange.fr

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE LASSAY ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

1 DON - 3 VIES SAUVÉES

Collaboration avec l'EFS (Établissement Français du Sang) de Laval

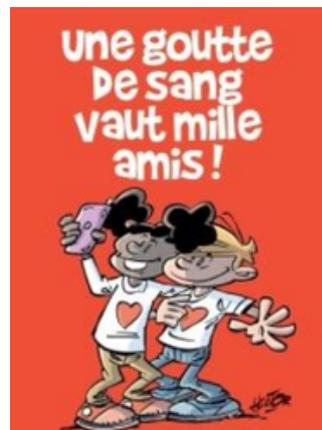
Lors des collectes, l'EFS s'occupe de l'enregistrement des donneurs et des prélèvements après entretien avec le Médecin.

L'Association vient en appui pour la promotion et en amont la signalétique, la préparation de la salle, l'accueil et la collation.

Activités: promotion du don du sang (participation au forum des associations ou lors de manifestations sportives).

Afin Afin de financer l'Association, nous organisons un **repas Moules Frites** en septembre: c'est un moment convivial et d'échange avec les habitants su Secteur.

Assemblée Générale le 7 mars 2025 à 20h30



COLLECTES



Pour une meilleure organisation, nous vous conseillons de prendre rendez-vous sur le site **mon-rdv-dondesang.efs.ante.fr**. Vous pourrez lors de votre inscription faire un test d'éligibilité sur le site.

Les conditions de base pour donner du sang:

- être en bonne santé
- être âgé de 18 à 71 ans
- peser plus de 50kg
- ne pas venir à jeun
- présenter une pièce d'identité
- conditions de délai après certains voyages à l'étranger, des soins dentaires, piercing, tatouage...

Dates des collectes 2025, à la salle multifonction de Lassay, de 15h30 à 18h45: mercredi 26 février, mercredi 23 avril, mercredi 25 juin, mercredi 27 août, mercredi 29 octobre et le vendredi 2 janvier 2026

Président: Romuald CHAN HON TONG

Contact: adsb53110@laposte.net

tél: 02.43.08.51.14



Facebook: Don du Sang Bénévole Lassay et environs



**1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne**

L'ADMR du Horps intervient sur les communes de Champéon, Charchigné, La Chapelle au Riboul, Hardanges, Le Horps, Le Ribay et Montreuil-Poulay.

L'ADMR est un service à domicile qui propose des prestations pour tout public : retraités, non retraités, enfants et adultes en situation de handicap ou atteints de pathologie, pour l'aide quotidienne (aide au lever, à la toilette, à l'habillage, au repas ...), pour le ménage, le portage de repas, la garde d'enfants, les petits travaux de jardinage- bricolage et la téléassistance ADMR - Filien (dispositif d'appel en cas de chute qui permet d'être sécurisé chez soi 24h/24h).

Dix aides à domiciles et une secrétaire travaillent à l'ADMR du Horps.

Des aides financières sont possibles pour les interventions à domicile :

- 50% de crédit d'impôts
- Conseil Départemental de la Mayenne ou caisses de retraite pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- Mutuelles santé
- PAJE pour la garde d'enfant
- CAF ou MSA dans le cadre d'une grossesse

L'ADMR du Horps vous accueille au 22 rue des Forges au Horps

- du mardi au vendredi de 9h à 12h
- 02 43 00 30 20
- lehorps@admr53.fr

L'ADMR c'est aussi un réseau associatif local de proximité. Les bénévoles, acteurs et moteurs de l'association, rencontrent les personnes qui souhaitent être aidées, trouvent la meilleure solution à leur demande, installent à domicile le matériel de téléassistance, etc... L'ADMR du Horps compte onze bénévoles.

Vous disposez de temps libre que vous cherchez à occuper bénévolement dans une ambiance conviviale, vous avez besoin de vous sentir utile en menant une action solidaire, **rejoignez l'ADMR du Horps !!**

Bénévoles référents de l'ADMR du Horps :
 Le Horps = Arlette EVENO : 06 48 02 39 04
 La Chapelle au Riboul = Evelyne DELANOE : 06 83 12 04 57
 Champéon : Daniel TRIBONDEAU : 06 68 37 12 99 et Christelle DELAUNAY : 06 48 05 88 89
 Charchigné : Gilles AURE - 06 68 33 78 68
 Le Ribay : Marie-Ange SALLARD : 02 43 03 90 76 et Marie-Paule BERGUE : 06 19 21 67 57

L'association ADMR du Horps vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !

ENTRETIEN DE LA
Maison

SERVICES ET SOINS
Seniors

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

PARENTALITÉ
Enfance



Devenir
Bénévole
à l'ADMR

Solidarité

POURQUOI PAS VOUS ?

Universalité

Proximité

Respect

Réciprocité

+ d'info

ADMR Le Horps - 22 rue des forges - 02 43 00 30 20

www.admr53.fr

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Les Roses de May

Association pour mieux vivre le cancer

Reconnue d'intérêt général, cette association vise à vous apporter

- de l'information par les conférences à thème, des informations sur l'accompagnement social et financier
- du soutien (permanences téléphoniques)
- de l'accompagnement par les soins de support

(Atelier Sophrologie, Atelier de Chant, Les Instants hypnotiques, Atelier douce heure, Atelier Socio-esthétique, Marche nordique et Renforcement adapté...)



Nous Contacter

- 06 46 51 97 97
- <http://www.lesrosesdemay.com/>
- Ou en scannant ce QR code pour accéder à nos réseaux !

MES NUMÉROS UTILES

Mairie: 02.43.03.95.83, mairie.charchigne@wanadoo.fr

Tous renseignements, service de l'eau et l'assainissement collectif, service logements locatifs, prise de contacts avec les élus.

SPANC : 02.43.04.71.53, assainissement non collectif

Service Ordures Ménagères (Mayenne Communauté)
02.43.30.21.34

Centre de loisirs: 02.43.30.35.78,
centredeloisirs.charchigne@gmail.fr

Ecole : 02.43.03.97.84

En cas de coupure électrique
Correspondant ERDF (ENEDIS): M. SOULARD Alain
07.61.70.42.68

Maison de service au public de Lassay: 02 43 00 16 36 ou
mspa@mayennecommunaute.fr

RAPPEL UTILE



ENEDIS

Référent Risques Naturels

En cas d'incidents sur le réseau électrique,

Consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés par terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de dangers balisées

Signaler toutes situations dangereuses
(24h/24 et 7j/7)

09 726 750 + N° de département

L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

Fermeture du réseau télécom historique en Mayenne

**PASSEZ
À LA FIBRE**

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va définitivement fermer.

LucADSL a tout prévu !

Il est temps de vous présenter la relève : voici **Delfibre**.

La fibre optique est plus **rapide**, plus **adaptée aux besoins et usages** des français et surtout **elle est déjà là !**

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre le **31 janvier 2027**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?



La fibre est **disponible** dans votre commune.



Les **délais de raccordement** observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.



Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.



Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité !**



Pour en savoir plus sur la fermeture du réseau cuivre :
treshautdebit.gouv.fr



Cultivez

Un Carré

pour la
Biodiversité

Participez !

Particuliers, collectivités,
écoles, entreprises...
Participez !

Cultivez un Carré pour la Biodiversité
en réservant un espace de votre jardin
pour laisser vivre une nature ordinaire
et contribuer aux sciences participatives
par le partage des observations.

© UNCPiE - Sur une idée originale du CPIE Périgord-Limousin



RÉSEAU CPIE



